

Consultation pour l'implantation d'une nouvelle antenne à Lhers

Le plateau de Lhers est identifié depuis 2018 par l'Etat et l'Arcep comme zone blanche. En 2021, la situation doit être obligatoirement améliorée, la population est invitée à consulter le dossier.

La mairie d'Accous lance une consultation auprès des habitants du plateau de Lhers sur le projet d'Orange pour améliorer la couverture numérique en 4G et mettre fin aux zones blanches.

Lhers a été identifié par arrêté ministériel comme zone à couvrir, les nouvelles antennes devant obligatoirement être installées avant juillet 2021. Une permanence dans la salle communale de Lhers est organisée le mardi 19 janvier de 15 h à 20 h pour permettre aux habitants de consulter le dossier transmis par Orange. Deux élus seront présents pour recevoir les avis avant le conseil municipal qui devra statuer le 26 janvier prochain.

Sur la piste du Tuquet

Les négociations avec Orange ont débuté avec l'ancienne municipalité, en juillet dernier, par une demande d'autorisation d'implantation d'une antenne de 24 m de haut au bord de la route communale entre la chapelle de Lhers et la maison Lalhève. La municipalité a donné un avis négatif en raison de la présence d'habitations et de la valeur paysagère de ce secteur.



Les estives, très fréquentées l'été, sont concernées par l'amélioration de la couverture numérique. © ARCHIVES O.I.

L'architecte des Bâtiments de France a également donné un avis défavorable. Des repérages ont été menés par la commune pour proposer une autre solution sur la piste du Tuquet.

Orange étudie cette piste : une nouvelle antenne de 12 m qui semble correspondre aux besoins retenus par l'Etat à savoir la couverture intégrale du plateau et d'une grande partie des estives. L'antenne actuelle

installée à Pétrabe devra être changée et rehaussée pour faire le lien avec celle du Tuquet. La commune souhaite qu'elle soit réinstallée sur le même site ou derrière l'espace réservé aux containers-poubelles.

Si un accord d'ensemble est trouvé, le système devait être opérationnel pour l'été 2021, et « ainsi permettre à tous les habitants du plateau de Lhers, aux bergers et aux randonneurs de bénéficier d'une bonne connexion », conclut le maire, Dany Barraud, dans un courrier transmis à la population de Lhers, pour l'inviter à consulter le dossier et donner son avis. Le dossier est également consultable en mairie.

UNE ANTENNE DE 12 MÈTRES POUR UNE COUVERTURE INTÉGRALE DU PLATEAU ET D'UNE GRANDE PARTIE DES ESTIVES